

## MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 Juillet 2014

**Étaient présents :** Mmes Christine BOUTET, Delphine METEAU, Christelle PEPIN, Alexandra RAVARD, Christiane ROLLAND, MM Claude AUDOUIT, Sébastien GABORIAU, Pierre HENRIET, Nicolas LELAURE, Alain MESSÉ, Guillaume PAIRAUD, David VALADE et Christian HENRIET, Maire.

**Excusés :** MM David MOINARD, André THEBAULT (Pouvoir à Mr LELAURE Nicolas)

**Secrétaire :** Alain MESSÉ

Votants : 14 dont 1 pouvoir

Mme Christiane ROLLAND absente en début de séance

#### **Présentation d'un système d'alarme pour le regroupement scolaire par la société Ouest Alarme**

La société Ouest Alarme située dans la Zone Artisanale de La Chicane présente aux membres du Conseil Municipal le système d'alarme qu'il propose pour le regroupement scolaire. Coût de l'installation 3 093 € 60 TTC + un abonnement de télésurveillance de 20 € HT par mois. La société s'engage à ne pas facturer de frais pour toute intervention. Des devis d'autres sociétés doivent parvenir en mairie.

Mr Le Maire informe que la Communauté de Communes lui a promis d'effectuer le nettoyage du sentier avant la fin du mois de juillet.

Ese RINEAU TP doit intervenir afin de scier la barre en fer pour éviter à la chaîne du bateau de se bloquer. L'autorisation fluviale n'a pas encore été transmise à la municipalité.

Arrivée de Mme Christiane ROLLAND

#### **Fête de la musique : subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 150 € à l'Amicale Laïque pour palier aux frais occasionnés pour la fête de la musique (stand, repas musiciens...)

#### **CCVSA : Approbation du rapport de la CLECT et modification des montants des attributions de compensation pour 2014**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et la modification des montants des attributions de compensation pour 2014.

#### **SIVOM : Modification des statuts du SIVOM des communes du marais Sud Vendée**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la modification des statuts du SIVOM des communes du marais Sud Vendée (changement d'adresse).

#### **AMF : Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

Mr le Maire fait part de la motion de soutien de l'AMF concernant les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Après en avoir délibéré, la motion est acceptée avec 12 voix pour – 1 abstention et 1 voix contre.

#### **Indemnité Représentative de Logement des Instituteurs (IRL) année 2013**

Mr Le Maire explique au conseil Municipal que malgré l'absence d'instituteur sur la commune (désormais professeurs des écoles) il est nécessaire de délibérer sur le montant de l'indemnité

même si elle ne sera pas versée. Le Conseil Municipal décide avec 7 voix pour et 7 abstention le montant de IRL pour 2013 soit 2 186 € 40 pour l'IRL de base et 2 733 € pour l'IRL majorée de 25 %.

#### **Questions et informations diverses**

Mr Le Maire informe que

- 10 candidates sur 24 vont être convoquées le 5 août prochain pour un entretien afin de palier au recrutement pour le poste à l'école (activités péri-scolaires, etc...)
- Le cahier des charges concernant le marché repas cantine en liaison froide va être élaboré courant du dernier trimestre (marché à la date du 01/01/2015 pour une durée de 3 ans). Mr Le Maire propose de signer un avenant avec Poitou Resto à compter du 2 septembre prochain afin de passer en liaison froide (diversité des menus plus importante qu'aujourd'hui). Poitou Resto s'engage à ne pas augmenter les tarifs, de prêter à la commune le four et l'armoire frigorifique. Le conseil accepte l'avenant avec 11 voix et 3 abstentions.
- La 2<sup>ème</sup> tranche du sentier piétonnier est en bonne voie d'acceptation. La commune est en attente de la réponse du Marais Desséché concernant la pose d'une passerelle.
- Le Kiosque de Benet organise des jeux intervillages à Oulmes le 27/09/2014 (document téléchargeable sur le site de la commune)
- Les travaux de sol sont en cours de réalisation dans la classe de Mme AUBRY et le dortoir.
- Une rencontre avec Vendée Expansion et les entreprises concernant des malfaçons au niveau du regroupement scolaire (problème d'évacuation des eaux usées, canalisations...) a eu lieu. Les entreprises s'engagent à effectuer les réparations, les retenues de garantie sont en attentes pour ces derniers.
- Un passage piéton va être ajouté face au café
- Un arrêté va être pris à l'encontre du stationnement des gens du voyage, de façon à pouvoir légalement agir plus vite le cas échéant.
- De jeunes personnes ont été vues à plusieurs reprises à l'aire de loisirs à faire des dégradations. Des mesures restrictives seront prises en cas de récidive.
- Mr Le Maire propose un virement de crédit d'un montant de 7 000 € afin de remplacer les ordinateurs de l'école suite au vol (unanimité). Le remboursement de l'assurance est très satisfaisant.
- Mr Le Maire propose aux conseillers de l'assister lors des mariages s'ils le souhaitent.
- Prochain conseil le mardi 5 août à 19 h 00, essentiellement consacré à la voirie.

Mr Pierre HENRIET fait part que « Les Petites Cités de caractères » cherchent de nouveaux sites pour des concerts en plein air. Il a proposé au Président de l'association le site de Chalais. La proposition va être étudiée avec tous les intéressés, y compris les riverains.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 25 juillet 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 23 juillet 2014

Le Maire,  
C. HENRIET